

LE CONTRAT A DURÉE DÉTERMINÉE

OBJECTIFS :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Maîtriser les différents cas de recours au Contrat à Durée Déterminée
- Rédiger un Contrat à Durée Déterminée
- Appréhender les spécificités applicables aux salariés en Contrat à Durée Déterminée (embauches successives, droits du salarié) et les risques liés au Contrat à Durée Déterminée

PUBLIC VISE

RRH -Juriste – Dirigeant

NIVEAU DE CONNAISSANCES PREALABLES REQUIS

Pas de prérequis

DUREE DE LA FORMATION

1^{er} décembre 2024
3,5 h : la ½ journée

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Présentiel
Théorie : 40%
Pratique : 40%
Questions/échanges : 20%
Support de formation fourni au stagiaire
Connexion Wi-Fi, tableau et paper-board
Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

Marine KERROS
Avocat

MOYENS D'EVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Liste d'émargement à la demi-journée
Certificat de réalisation
Evaluation de fin de formation

TARIF

850 € la demi-journée

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.
Notre organisme tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi.
Nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation, pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins.
Pour toutes questions, merci de contacter Angéline JONCOUR au 02.98.43.00.50

PROGRAMME

Quels sont les cas de recours ?

- Liste limitative
- Limites et interdictions
- Le CDD multi-remplacement

Comment gérer la succession de Contrats à Durée Déterminée ?

- Succession de contrats sur un même poste (avec le même salarié ou non)
- Succession de contrats avec le même salarié (sur des postes différents)

Comment conclure un Contrat à Durée Déterminée ?

- Formalisme impératif
- Choix du type de contrat (à terme précis ou imprécis)

Quel est le régime du Contrat à Durée Déterminée ?

- Le statut du personnel sous Contrat à Durée Déterminée
- Information sur les postes à pourvoir

Comment gérer la fin du Contrat à Durée Déterminée ?

- Cessation du contrat à l'échéance prévue
- Cessation anticipée du contrat

Quels sont les risques liés au Contrat à Durée Déterminée ?

- la requalification en Contrat à Durée Indéterminée
- Les sanctions pénales

MODALITES D'INSCRIPTION

Afin de vous inscrire à notre formation, merci de compléter le bulletin ci-joint.

Pour toute question ou modification, contactez avant le début de la formation : Angéline JONCOUR – Référent formation au 02.98.43.00.50
Un questionnaire, un CV ou toute autre pièce peuvent vous être demandés afin que nous puissions nous positionner sur votre niveau à l'entrée de la formation.

Une fois votre inscription validée, nous vous adresserons une convention de formation et une convocation par mail avant le début de la formation
En cas de subrogation de paiement, un accord du financeur doit nous être parvenu avant le début de la formation.

Délai de rétractation minimum 10 jours avant la formation

CONTACT

Référent administratif de la formation
Angéline JONCOUR
avocats@cabinet-mca.fr – 02.98.43.00.50